

À PROPOS DE *PUS* : SENS MÉDIÉVAL D'UN MOT ANTIQUE

À partir du IX^e siècle, on rencontre fréquemment, dans certains textes techniques, le mot *pus*, avec le sens de *custodia* (« prison »), différent donc du sens antique de « pourriture ». Il nous a par conséquent semblé intéressant de voir à quelles sources remontait ce sens tardif et de retracer par quels relais, principalement grammaticaux et lexicographiques, il est véhiculé. On a pour ce faire choisi de réunir les très nombreuses attestations de ce sens médiéval en un corpus présenté en ordre chronologique (I), avant de présenter quelques points d'analyse spécifiques (II). On s'intéressera tout d'abord aux citations qui illustrent le sens supposé de *custodia* du mot *pus*, avant de proposer quelques éléments d'explication pouvant rendre compte de la confusion qui s'est installée. On verra ensuite comment cette confusion se diffuse par deux voies différentes : dans un premier temps au travers de l'étymologie de *tempus* dans les manuels de comput, dans un second par celle de *corpus* dans les gloses des deux textes fondamentaux pour la grammaire, les manuels de Donat et Priscien, et comment, à partir de cette deuxième position, l'avenir lexicographique de cette erreur est assuré.

I. TEXTES

VII^e s.

[1] Virgilius Maro, *Epitomae* (ca 650 ?) : Corpus a corruptibilitate naturae dicendum ; sed hoc de homine, ceterum si omne quod visui patet corpus dicitur, requirendum est unde appellatur. Pus in

Latinitate filosofica custodia dicitur sicut Originis ait *possitis in pure fratribus ille solus evasit*, hoc est in carcere; corpus ergo a corona circundandi et a custodia retinendi dicitur¹.

IX^e s.

[2] Anonyme, *Manuel de comput* (Vérone, début du IX^e s.): Tempus nomen est compositum et latina philosophia est, quod est teps et pus. Teps enim apud philosophos aetas dicitur, et pus custodia intellegitur. Inde tempus dicitur quasi aetatis custodia².

[3] Pacificus de Vérone († 844), *Opus excerptum ex libro compoti*: Tempus nomen est compositum et latina philosophia est, quod est teps et pus. Teps enim apud philosophos aetas dicitur, et pus custodia intellegitur. Inde tempus dicitur quasi aetatis custodia³.

[4a] Erchanbert, *Tractatus super Donatum* (Mai. II 2): Est illud (sc. corpus) nomen compositum ex corrupto et integro, id est ex corde et pus, quod est custodia, sic enim dicitur corpus quasi cordis custodia; legitur *aliis in pure positis* id est in custodia, *solus hic evasit*⁴.

[4b] Erchanbert, *Tractatus super Donatum* (Mai. II 7): pus aliquando stagnum aquae, aliquando corruptionem sanguinis, nunc corporis tumorem nunc custodiam significat. Inde dicitur, ut quidam volunt, corpus quod sit cordis custodia, sed rectius est ut inde dicatur corpus quod corrumpi potest⁵.

[5] Raban Maur (?), *Excerptio de arte grammatica Prisciani*: Pus aliquando corruptionem sanguinis, aliquando stagnum aquae,

1. G. POLARA, *Virgilio Marone grammatico: epitomi ed epistole*, Naples, 1979 (Nuovo Medioevo 9), *Epit.* 11, 3, p. 150, 72-78.

2. Ms. Berlin, DSB, Phillipps, 1831, f. 129, 5-8. Description par V. ROSE, *Die Handschriften — Verzeichnisse der königlichen Bibliothek zu Berlin. XII. Verzeichnis der lateinischen Handschriften. I. Die Meerman-Handschriften des Sir Thomas Phillipps*, Berlin, 1893, n° 128 p. 280-287 (édition du texte p. 285); le manuscrit est daté du début du IX^e siècle par B. Bischoff, *Katalog der festländischen Handschriften des neunten Jahrhunderts. Teil I. Aachen-Lambach*, Wiesbaden, 1998, n° 437 p. 92.

3. G. G. MEERSSEMAN, E. ADDA, *Manuale di computo con ritmo mnemotecnico dell'arcidiacono Pacifico di Verona*, Padova, 1966, p. 103.

4. W. V. CLAUSEN, *Erchanberti Frisingensis tractatus super Donatum*, Chicago, 1948 (University of Chicago), p. 7, 21-8, 2.

5. *Ibid.* p. 78, 12-16.

aliquando tumorem in corpore, aliquando custodiam significat. Inde dicitur corpus, ut quidam volunt, quasi cordis custodia, sed melius est ut corpus inde dicatur quia corrumpi potest⁶.

[6a] Sedulius Scottus († 901), *In Donati artem maiorem* (II 2): Corpus dicitur, ut quidam volunt, a corruptibilitate, eo quod corruptum perit; unde et derivari putant a verbo corrumpo. Sed, quod melius est, corpus dicitur quasi cordis pus, id est custodia, quod proprie pertinet ad nostra corpora⁷.

[6b] Sedulius Scottus († 901), *In Donati artem maiorem* (II 7): Pus indeclinabile est, quando putredinem vel corruptionem corporis significat; quando vero declinatur pus puris, custodiam significat. Unde legimus de Ieremia: *Et extraxit eum Abimelech de pure*, id est de custodia; hinc dicitur et corpus quasi cordis pus, id est custodia⁸.

[7a] Remi d'Auxerre (ca 908), commentaire de l'*Ars Donati* (Mai. II 2): corpus dicitur a corruptibilitate eo quod corruptum pereat et inde dirivatur a verbo 'corrumpo, pis' ut quidam putant; sive, quod melius est, corpus dicitur quasi 'cordis pus' id est custodia cordis. ... Pus quando indeclinabile est, putredinem significat; quando vero declinatur, custodiam significat sicut de quodam propheta legitur: *positus est in pure*, id est in custodia⁹.

[7b] Remi d'Auxerre (ca 908), commentaire de l'*Ars Donati* (Mai. II 7): pus indeclinabile est quando putredinem vel corruptionem corporis significat; quando vero declinatur pus puris, custodiam significat. Unde legimus de Ieremia: *Et extraxit eum Abimelec de pure*, id est de custodia. Hinc et corpus dicitur, quasi cordis pus, id est custodia¹⁰.

[7c] Remi d'Auxerre (ca 908), commentaire de l'*Ars Donati* (Mai. II 2): Pus quando indeclinabile est significat putredinem, et inde dicitur pustulo et pustula; quando vero declinatur significat

6. Rabanus Maurus, *Excerptio de arte grammatica Prisciani*, PL 111 col. 673^A.

7. B. LÖFSTEDT, Sedulius Scottus, *In Donati artem maiorem*, Turnhout, 1977 (CCCM 40B), p. 66, 76-80.

8. *Ibid.* p. 134, 87-91.

9. J.P. ELDER, « The missing portions of the *Commentum Einsidlense* on Donatus' *Ars grammatica* », *Harvard Studies in classical Philology* 56-57 (1945-46) p. 146 (Ms. Vatican, Reg. lat. 1560 f. 83v, 21-84, 3).

10. Ms. Einsiedeln 172 p. 163, lignes 9-10 + addition marg. sup., cf. C. JEUDY, « Remi d'Auxerre et le livre II de l'*Ars Maior* de Donat », *La tradition vive. Mélanges d'Histoire des Textes en l'honneur de Louis Holtz*, Turnhout, 2002 (Bibliologia 20), à paraître.

carcerem. Unde legimus de Daniele : *Extraxit eum de pure*, hoc est de carcere¹¹.

[7d] Remi d'Auxerre (ca 908), commentaire de l'*Ars Donati* (Mai. II 7) : Pus aliquando stagnum aque, aliquando corruptionem sanguinis, nunc corporis tumorem, nunc custodiam significat, sed non declinatur nisi quando custodiam significat. Unde legitur de Ieremia : *Et extraxit eum Abdemeleg de pure*, id est de custodia. Legitur in alio loco : *Positis fratribus in pure*. Hinc, ut quidam volunt, dicitur corpus, quasi cordis pus, id est custodia. Sed rectius est ut corpus a corruptione dicatur¹².

[7e] Remi d'Auxerre (ca 908), commentaire sur le *De nomine et pronomine et verbo* de Priscien (Keil III 445, 28) : pus putredo carnis, corporis corruptio quod vulgo dicunt pustellam, pus puris vero custodia corporis¹³.

[7f] Remi d'Auxerre (ca 908), commentaire sur le *De nomine et pronomine et verbo* de Priscien (Keil 445, 26) : Corpus a corruptione vocatur et dicitur quasi cordis pus, id est custodia¹⁴.

[7g] Remi d'Auxerre (ca 908), commentaire des *Partitiones* de Priscien (Keil 493, 13) : Pus tabo (*lege* tabes) vel corruptio corporis quando indeclinabile est, quando declinatur custodiam significat¹⁵.

X^e-XI^e s.

[8] Glose anonyme de l'*Ars de nomine et verbo* de Phocas (Keil V 412, 5) : Pus quando significat reorum custodiam declinatur, unde legimus : *Extraxit eum de pure*, id est de custodia. Quando vero indeclinabile est, putredinem significat¹⁶.

XI^e s.

[9] Glose de Priscien, *Institutio de nomine et verbo* (Keil III 445, 28) : Pus ut illud Origenis : *positis in purem fratribus*. Pus quando

11. Ms. Bern, Burgerbibliothek 386, f. 5 marge gauche. cf. C. JEUDY, *ibid.*

12. Mss. München, Bayerische Staatsbibliothek, Clm. 18474, f. 17v, 26-18, 4; Kassel, Murhardsche Bibliothek, 4^o Ms. philol. 1 f. 68v, 2-7; cf. C. JEUDY, *ibid.*

13. R.B.C. HUYGENS, « Remigiana », *Aevum* 28 (1954) p. 339 (*Serta Mediaevalia. Textus varii saeculorum X-XIII in unum collecti*, Turnhout, 2000, p. 19).

14. *Ibid.* p. 341.

15. Ms. Rouen, BM 1470 (X-XI^e s.), f. 25v, marg. sup.

16. Ms. Vatican, Reg. lat. 1560 f. 37.

putredinem significat, indeclinabile est, quando vero custodiam significat, tunc declinatur¹⁷.

[10] *Scholia in Isidori Etymologias*: Corpus compositum est ex corrupto et integro: cor a corde, pus integrum est, quod intelligitur custodia, sicut alibi *in pure positis solus hic evasit*. Et intelligitur corpus cordis custodia¹⁸.

[11a] Papias, *Vocabularium*: Corpus a corrumpendo dictum vel quasi cordis pus id est custodia, vel quod corruptum pereat vel coram positum¹⁹.

[11b] Papias, *Vocabularium*: Puer componitur a pus et haeret²⁰.

[11c] Papias, *Vocabularium*: Pus veneris custodia est (Prisc.²¹).

XII^e s.

[12] Guillaume de Conches, *Commentaire sur Priscien*: Nota quod pus pro putredine est indeclinabile et (pus ... et *om. F*) neutri generis, sed pro custodia declinatur pus, puris, et est masculinum ut ibi: *positis (pestis P) in pure fratribus*²².

[13] *Vocabularium Bruxellense*: Pus cordis dicitur venenum²³.

[14a] Pierre Hélie, *Summa super Priscianum*: Illud quoque videndum est ibidem quod 'pus' pro 'putredine' indeclinabile est et neutrum, sed pro 'custodia' declinatur 'pus, puris' et est masculinum ut ibi *positis in pure fratribus*, ideoque videtur ponendum in exceptione, quamvis auctor non ponat²⁴.

17. Ms. Vat. Reg. Lat. 1578 f. 29v, cité par C. JEUDY, « A Glossed Manuscript of Priscian's Institutio, Vatican, MS Reg. Lat. 1578 », *Intellectual Life in the Middle Ages. Essays presented to Margaret Gibson*, éd. L. Smith et B. Ward, Londres, 1992, p. 66, et commentaire, *ibid.* p. 68.

18. Ms. Roma, Bibl. Vallicelliana A18 (XI^e s.), éd. J. WHATMOUGH, « Scholia in Isidori Etymologias Vallicelliana », *Archivum Latinitatis Medii Aevi* 2 (1925) p. 57-75 et 134-69, ici p. 139 (ad Isid. XI 1, 14).

19. *Elementarium doctrinae rudimentum*, repr. anast. Torino, 1966, s.v. corpus.

20. *Ibid.* s.v. puer.

21. *Ibid.* s.v. pus et Paris, BnF lat. 7609 f. 194va.

22. Mss. Paris, BnF lat. 15130 f. 47rb28-31 (*P*) et Florence, Bibl. Laurenz., San Marco 310 f. 43ra50-43rb2 (*F*). Nous tenons à exprimer notre reconnaissance à Irène Rosier-Catach, qui nous a communiqué une copie du passage dans le ms. de Paris.

23. Ms. Bruxelles B.R. II 1049 f. 111vb.

24. L. REILLY, Petrus Helias, *Summa super Priscianum*, Toronto, 1993 p. 341, 33-37.

[14b] Pierre Hélié, *Summa super Priscianum*: Pus indeclinabile idem est quod putredo; cum declinatur puris, tunc idem est quod 'custodia'²⁵.

[14c] Pierre Hélié, *Summa super Priscianum*: puer ... a pure quod est custodia sicut alibi diximus²⁶.

[15a] Osbern de Gloucester, *Derivationes*: sciendum quoque quod pus secundum quosdam dicitur pro custodia, et tunc componitur cum hoc nomine quod est cor (corpus *ed.*), et dicitur corpus quasi cordis pus id est custodia²⁷.

[15b] Osbern de Gloucester, *Derivationes*, addition du ms. H (Hereford, Cathedral Library, P.5.V ff. 1-172, XII^e-XIII^e s.): sed de corpus in tertia littera diximus et secundum istos puer dicitur ab hoc nomine pus eo quod sub custodia sit usque ad etatem maturam²⁸.

[16a] Alain de Lille, *Distinctiones dictionum theologicalium*: puer proprie et dicitur puer a pure, id est a custodia, quia sub custodia est²⁹.

[16b] Alain de Lille, *Distinctiones dictionum theologicalium*: dicitur puer quandiu est sub custodia, unde Paulus: Parvulus quandiu est sub custodia nihil differt a servo³⁰. (Cf. Gal. 4, 1).

[17a] Hugutio de Pise, *Magnae Derivationes*: corpus componitur a cor et pus, ris, inde corpus quasi cordis pus id est custodia, sed potius videtur esse ethimologia quam compositio³¹.

[17b] Hugutio de Pise, *Magnae Derivationes*: hoc pus, puris id est custodia, quia purum retineat³².

XIII^e s.

[18] Alexandre Nequam, *Versio metrica Corrogationum Promothei*: Pus pro putredo non declinabile credo, / Pus declinatur custodia quando vocatur³³.

25. *Ibid.* p. 391, 12-13.

26. *Ibid.* p. 350, 26-28.

27. F. BERTINI et al., Osberno, *Derivazioni*, Spoleto, 1996 P XXVII 23.

28. *Ibid.* P XXVII 23, app. var.

29. PL 210 col. 914^c.

30. *Ibid.* col. 942^d.

31. Paris, BnF lat. 14090 f. 124rb.

32. Arras, Bibl. Mun. 234 f. 107r.

33. Oxford, Bodleian Library, Digby 56, f. 105v, 8-9 (d'après l'édition de la *Summa Britonis*, loc. cit. *infra* p. 145).

[19a] Evrard de Béthune, *Graecismus* : Infans parvus erit quia posse loqui sibi desit, / Ast a pure puer, vel purus dicitur aer³⁴.

[19b] Evrard de Béthune, *Graecismus* : Cum pus nil sequitur, per pus putredo notatur, / Si puris subeat, id quod custodia signatur³⁵.

[20] Guillaume Brito, *Summa* (ca 1250) : Item pus idem est quod custodia, et tunc dicitur a purus, ra, rum quia pure retineat. Versus : Pus pro putredo non declinabile credo, / Pus declinatur custodia quando vocatur (= *Nequam* fol. 105v, 8-9)³⁶.

[21a] Jean de Gênes, *Catholicon* (1286) : a corrumpto, pis dicitur hoc corpus, oris quia sit nature corruptibilis et cito corrumpatur. Vel corpus componitur a cor et pus, puris, inde corpus quasi cordis pus id est custodia, sed potius videtur etymologia quam compositio³⁷.

[21b] Jean de Gênes, *Catholicon* (1286) : a pus puris derivatur hic puer, pueri quia in pure id est in custodia tenetur³⁸.

[21c] Jean de Gênes, *Catholicon* (1286) : pus puris, feminini generis id est custodia et dicitur a purus quia purum custodiat vel retineat. Unde : positus pueris in pure. Item invenitur hoc pus indeclinabile id est putredo ... unde quidam : pus pro putredo non declinabile credo, / pus declinatur custodia quando vocatur³⁹.

XIV^e s.

[22] *Anonymi Montepessulanensis Dictionarius* (Montpellier H236) : Pus pro putredo non declinabile credo, / sed declinatur custodia quando vocatur⁴⁰.

[23a] Glose du *Graecismus* (XII 37-38) : Puer dicitur a pus quod est custodia quia in illa est sub custodia vel a pueros grece quod est verberare latine⁴¹.

34. J. WROBEL, Eberhard von Béthune, *Graecismus*, Breslau, 1887, XII 37-38. Cf. glose cit. *ibid.* : « puer dicitur de pus puris quod est custodia... ».

35. *Ibid.* XII 347-48.

36. L. W. et B. A. DALY, *Summa Britonis sive Guillelmi Britonis Expositiones vocabulorum Bibliae*, Padova 1975, p. 622.

37. Mainz, 1460 (repr. anast. 1971), V s.v. corpus.

38. *Ibid.* s.v. puer.

39. *Ibid.* s.v. pus.

40. A. GRONDEUX, *Anonymi Montepessulanensis Dictionarius. Le glossaire latin-français du ms. Montpellier H236*, Turnhout, 1998 (CCLL 2), p. 76a30-31.

41. Paris, BnF lat. 14746 f. 108va.

[23b] Glose du *Graecismus* (XII 347-48) : Differentia est inter pus puris declinabile et pus indeclinabile. Pus indeclinabile idem est quod putredo, unde : Pus pro putredo non declinabile credo, / sed declinatur custodia quando notatur. Et inde dicitur puer a pure quod est custodia quia quamdiu est in pueritia debet esse sub custodia patris et matris vel alicuius alterius. Unde : Pure sub impotentia plus esse volo neque credo (?) / Esse sub isto pus cum mihi (?) non sit opus⁴².

[24] Glossaire *Abbas* : pus garde *vel* pourture. Versus : Pus pro putredo non declinabile credo. / Sed si puris subdas id quod custodia signat⁴³.

[25] Glossaire *Aalma* : pus, puris id est custodia ; garde. Pus indeclinabile id est putredo. Versus : Pus pro putredo non declinabile credo. / Pus declinatur custodia quando notatur⁴⁴.

[26] Glossaire de Tolède : puus, -ris : guarda⁴⁵.

XV^e s.

[27] Firmin Le Ver, *Dictionarius* (1440) : Pus, puris id est custodia *garde* et dicitur a purus quia purum custodiat et retineat⁴⁶.

[28] *Conflatus Vocabulorum* : pus, puris, een hoede, dicitur custodia a purus...⁴⁷.

[29] *Gemma* : pus est ... custodia⁴⁸.

[30] *Teuthonista* : pus, puris, id est custodia, bewaryng⁴⁹.

42. Paris, BnF lat. 14746 f. 119ra.

43. Paris, BnF lat. 7692 et Conches I : M. ROQUES, *Recueil général des lexiques français du Moyen-Age (XII^e-XV^e s.)*, I/1 Paris, 1936 (Bibl. Ec. Hautes Etudes 269) p. 449.

44. Paris, BnF lat. 13032 : *Ibid.* I/II Paris, 1938 (Bibl. Ec. Hautes Etudes 269) p. 339.

45. Toledo, Biblioteca de la Catedral 99-37 (f. 30-50), éd. A. CASTRO, *Glosarios latino-españoles de la edad media*, Madrid, 1991 (Biblioteca de filología hispánica 3) p. 12 ; voir aussi le commentaire p. 372 et le rapprochement de *pus* avec la racine *pur** pour rendre compte du sens *custodia*.

46. B. MERRILEES-W. EDWARDS (éd.), *Firmini Verris Dictionarius / Dictionnaire latin-français de Firmin Le Ver*, Turnhout, 1994 (CCLL 1), p. 409a59-60.

47. *Vocabularius copiosus et singularis unus ex diversis diligentissime theutonicatus*, c. 1480, cité dans *Lexicon latinitatis medii aevi* s.v. *pus*.

48. *Vocabularius optimus, gemma vocabulorum merito dictus*, Daventriae 1495, cité *ibid.*

49. Gherardus de Schueren, *Teuthonista*, pars 2^a, Coloniae 1477, cité *ibid.*

[31] *Vocabularius Ex Quo* : Pus unreynikeit vel custodia ... est immundicia aut cor. Wersus : « Pus pro putredo indeclinabile credo. Si pus declinatur, custodia quando vocatur » (*Sb3*). Id est putredo vel custodia et sic est neutri generis terciè declinacionis (*W*). Est putredo vel custodia. Wersus : Pus pro putredo indeclinabile credo (*J*)⁵⁰.

II. COMMENTAIRE

1. Un dossier de citations fantômes

1) *Positis in pure fratribus ille solus evasit*

La première attestation de cette citation est donnée par Virgile Maro (1), qui l'attribue à Origène, sans que l'on puisse aujourd'hui la localiser dans les œuvres de ce dernier. Elle est reprise avec quelques variantes par Erchanbert, qui ne parle pas de *fratres* mais d'*alii* sans précision (4a : *alii in pure positis solus hic evasit*) et par les *Scholia in Isidori Etymologias* (10 : *in pure positis solus hic evasit*, où l'on reconnaît cependant le *alii* sous le mot *alibi* qui introduit la citation), et ensuite sous une forme abrégée par Remi d'Auxerre (7d : *positis fratribus in pure*), par des gloses de Priscien (9 : *positis in pure fratribus*), par Guillaume de Conches (12 : *positis in pure fratribus*), par Pierre Hélie (14a : *positis in pure fratribus*), par Jean de Gênes (21c : *positis pueris in pure*). La variété des citations, en particulier entre Erchanbert et Remi, laisse penser que ces auteurs ne se recopient pas les uns les autres mais puisent à des sources encore disponibles pour eux mais désormais perdues. D'autre part, la mention des *pueri* chez Jean de Gênes sonne comme un écho, inhabituel dans ce contexte, de Dan. 3, 13 sq. Notons enfin que la « source » de cette citation est localisée par Virgilius Maro chez Origène, mention qui manque dans toutes les autres occurrences, hormis une résurgence dans une glose de Priscien d'un ms. du X-XI^e siècle (texte 9).

50. *Vocabularius Ex quo*, éd. K. GRUBMÜLLER et al., Tübingen, 1988, P1425 p. 2186.

2) *Et extraxit eum Abimelech/Abdemeleg de pure*

Cette illustration est donnée par Sedulius Scottus (6b) et Remi d'Auxerre (7b), dans deux citations où l'on devine soit une parenté, soit une source commune tant elles se ressemblent littéralement. Ainsi, les deux auteurs rapportent explicitement la citation à Jérémie. On suppose que le personnage en question est Abdemelech (Ier. 38, 7) et que la citation renvoie indirectement à Ier. 38, 13 (*extraxerunt Hieremiam funibus et eduxerunt eum de lacu*). On trouve aussi la version abrégée 2bis *Extraxit eum de pure*, citée par Remi (7c) et par la glose de Phocas (8); elle est parfois rapportée à Daniel (7c : *Unde legimus de Daniele : extraxit eum de pure, hoc est de carcere*), et on peut la rapprocher de Dan. 6, 23 (*eductusque est Danihel de lacu*).

3) *Positus est in pure*

Cette variante est donnée par Remi (7a) à propos d'un prophète sans plus de précision (*de quodam propheta*). On peut la rapporter soit à Ier. 38, 6 (*tulerunt ergo Hieremiam et proiecerunt eum in lacu*) soit à Dan. 6, 16 (*adduxerunt Danihelem et miserunt eum in lacu leonum*).

Ces quatre citations ont pour points communs de présenter un emploi particulier du mot *pus* et d'être aussi introuvables les unes que les autres. Au-delà de ces rapprochements immédiats, quelques nuances se laissent observer, quant à leur origine, leur devenir et leur thématique. Tandis que la première des quatre est manifestement née d'une mélecture survenue à date ancienne, les trois autres paraissent être des exemples forgés dans le cercle de Sedulius Scottus ou de Remi d'Auxerre, peut-être pour concurrencer la citation que Virgilius Maro attribuait autrefois à Origène. On notera d'autre part que la citation la plus ancienne est aussi la mieux attestée, tandis que les variantes 2, 2bis et 3 sont très rares, pratiquement réservées à Sedulius Scottus et Remi d'Auxerre. La première citation survit encore chez Jean de Gênes, qui ne semble pas l'avoir empruntée à un glossaire antérieur (la citation ne figure ni chez Papias, ni chez Osbern, ni chez Ugutio, ni chez Guillaume Brito) mais plutôt à une grammaire, comme celle de Pierre Hélié par exemple. Quant à leur origine et à leur devenir, ces quatre citations ne sont donc pas exactement sur le même plan, et on a plutôt

l'impression que la première illustration survit tandis que d'autres, mises en circulation pour la concurrencer, ont du mal à s'imposer.

Ces citations diffèrent aussi quant à leur thématique : dans les citations 2, 2bis et 3, le mot *pus* vient toujours remplacer dans un contexte identique le mot *lacus*, qu'il s'agisse de la citerne de Jérémie ou de la fosse de Daniel (mais ni la *Vulgate* ni la *Vetus latina* ne donnent *pus* pour *lacus* dans ces passages). Jérôme interprète d'ailleurs dans son commentaire des Psaumes *lacus* (Ps. 27, 1) au moyen de *custodia* (*lacus significat infernum, locum videlicet eorum qui sub custodia retinentur*⁵¹); *lacus* est en effet un mot complexe dans la *Vulgate*, qui signifie tantôt une étendue d'eau (*stagnum*) tantôt une citerne (*cisterna*) qui en vient à servir de prison (*carcer, custodia*). C'est ce qu'expose Jérôme dans son commentaire sur Jérémie : « *hoc autem latinus lector intelligat, ut semel dixisse sufficiat, lacum non stagnum sonare iuxta graecos, sed cisternam quae sermone syro et hebraico gubba appellatur; in praesenti autem loco pro lacu in Hebraico bor dicitur*⁵² ». On est donc dans des champs sémantiques étroitement liés, où tout concourt à rapprocher *pus* de *lacus*, la brièveté des deux mots, leur terminaison, leur polysémie commune : il est clair que pour Erchanbert (4b), Raban (5) et Remi (7d), *pus* est, pour certaines de ses acceptions, interchangeable avec *lacus*, puisque *stagnum* (*aque*) et *custodia* rendent compte de *pus* chez ces compilateurs, et qu'on a vu Jérôme rendre *lacus* par *stagnum* et *custodia*⁵³.

La première citation évoque en revanche un personnage qui réchappe de quelque chose ou qui s'échappe de quelque chose. Si l'on cherche un épisode biblique où un seul individu est sauvé parmi d'autres, on pense au début du livre de Job (1, 15 : *inruerunt Sabei tuleruntque omnia et pueros percusserunt gladio et evasi solus ego ut nuntiarem tibi*), et il est frappant de voir les *Moralia in Iob* de Grégoire le Grand, connues de tous les savants du haut

51. *Commentarioli in psalmos*, éd. G. MORIN, 1959 (CCSL 72), p. 177-245.

52. S. REITER, Hieronymus, *In Hieremiam prophetam libri VI*, 1960 (CCSL 74), 2, 12, 3 p. 65, 18-20. Le passage est repris par Raban Maur, *Expositio super Ieremiam* (PL 111) col. 849^{A-B}.

53. M. THIEL, *Grundlagen und Gestalt der Hebräischkenntnisse des frühen Mittelalters*, Spoleto, 1973 (spéc. p. 268 et 319), ne relève pas de rapprochement entre *bor*, *gubba* et *pus*, mais M. JASTROW, *A Dictionary of the Targumim, the Talmud Babli and Yerushalmi, and the Midrashic Literature*, New York, 1950 (I, p. 216-217), signale que *gob* (*gub, gubbah*) possède le double sens de 'fosse' et de 'corps'.

Moyen Âge, utiliser quasiment les mêmes mots que la citation que Virgilius Maro attribue à Origène : (*nuntius qui aliis pereuntibus solus evadit*⁵⁴. À partir d'une citation comme celle de Grégoire, on peut reconstituer comment le sens de *custodia* est apparu : une corruption de *pereuntibus* en (*in*) *pure positis* donnerait évidemment un texte incompréhensible, comportant en particulier un mot faisant problème (**pure* < **pus*), dont le sens serait à déduire du contexte. Avec *evasit* ou *evadit* dans le contexte proche, le sens qui se déduit le plus aisément est évidemment *custodia*.

2. Aux origines d'une confusion

Si l'on admet que le sens de *custodia* procède d'une mélecture par exemple d'un extrait de Grégoire (ou d'un Ps.-Origène selon Virgilius Maro), il reste à tenter de saisir comment cette confusion est venue se glisser dans les commentaires de Donat. La toute première attestation de *pus* au sens de *custodia* apparaît, on l'a vu, chez Virgilius Maro (1), auteur de la seconde moitié du VII^e siècle⁵⁵, dont l'opacité résiste à toutes les tentatives, en particulier pour le situer géographiquement⁵⁶. De fait, le caractère fantaisiste du personnage, qui a souvent été souligné⁵⁷, s'accorde

54. M. ADRIAEN, Gregorius Magnus, *Moralia in Iob*, 1979 (CCSL 143), 2, 30, 23.

55. Cf. M. HERREN, « Some new lights on the life of Virgilius Maro Grammaticus », *Proceedings of the Royal Irish Academy* 79C2 (1979), p. 27-71. V. LAW, *The Insular Latin Grammarians*, Woodbridge, Suffolk, 1982 (Studies in Celtic History 3), p. 42-52 et spéc. p. 48 ; D. Ó CRÓINÍN, « The Date, Provenance and Earliest Use of the Works of Virgilius Maro Grammaticus », *Tradition und Wertung. Festschrift für Franz Brunhölzl zum 65. Geburtstag*, hrg. von G. Bernt, F. Rädle, G. Silagi, Sigmaringen, 1989, p. 13-22 ; M. AMSLER, *Etymology and Grammatical Discourse in late Antiquity and the early Middle Ages*, Amsterdam-Philadelphia, 1989, p. 197-207 ; L. HOLTZ, « Les grammairiens hiberno-latins étaient-ils des Anglo-Saxons ? », *Peritia* 2 (1983) p. 170-84 et spéc. p. 175 ; V. LAW, *Wisdom, Authority and Grammar in the Seventh Century. Decoding Virgilius Maro Grammaticus*, Cambridge, 1995 (les auteurs tiennent à exprimer leur reconnaissance à F. Dolbeau grâce à qui la consultation de ce livre a été possible) ; ead., *Grammar and Grammarians in the Early Middle Ages*, London-New York, 1997, p. 224-245.

56. On a ainsi proposé Toulouse, l'Irlande et la Grande-Bretagne (V. LAW, *The Insular Latin grammarians* p. 49 ; L. HOLTZ, *art. cit.* p. 177-78).

57. Cf. L. HOLTZ, *art. cit.* p. 176-77 ; V. LAW, *The Insular Latin grammarians* p. 46-48 (Virgilius Maro, qui emploie les formes fantaisistes qu'il décrit, qualifie lui-même sa grammaire de *lusculi*). Voir cependant L. MUNZI, « 'Tertius Virgilius ego' : l'etica della grammatica », *Res publica litterarum. Studies in the Classical Tradition*, 16 (1993) p. 69-83.

assez bien avec ce sens farfelu du mot *pus*. Pour autant Virgilius Maro n'est pas à créditer de l'invention de la totalité de l'étymologie de *corpus* qui fait apparaître ce sens inattendu de *pus*. Le fait que l'on retrouve une partie de cette étymologie de *corpus* dans l'*Ars Ambrosiana*⁵⁸, commentaire sur Donat contemporain de Virgilius Maro, montre en effet que celui-ci s'inspirait d'un commentaire de Donat qui décomposait déjà *corpus* en *cor* + *pus*⁵⁹. À l'instar de l'*Ars Ambrosiana*, Virgilius Maro a donc puisé dans ce commentaire anonyme du VII^e siècle⁶⁰ l'étymologie *cor* + *pus*, dans laquelle *pus* avait vraisemblablement le sens ordinaire de putréfaction⁶¹. Il a pu compléter ceci par le sens *pus* = *custodia*, qui vient supplanter le sens implicite de pourriture, ainsi que l'illustration par la citation d'Origène dont on ne trouve aujourd'hui aucune trace dans les écrits de celui-ci⁶². Le rapprochement de *cor* et de *custodia* a aussi des résonances bibliques : on pense en particulier au texte des Proverbes (4, 23 : *omni ergo custodia serva cor tuum quia ex ipso vita procedit*), même si *custodia* y a un sens plus favorable que dans l'étymologie de *corpus*.

Il serait toutefois envisageable que Virgilius Maro ait tout emprunté, étymologie, sens de *custodia* et citation, à un commentaire de Donat, un commentaire dérivé comme l'*Ars Ambrosiana* d'un premier commentaire de Donat, et qui aurait déjà rassemblé ces éléments. Cette hypothèse rendrait compte du fait que ces éléments se retrouvent plus tard dans des commentaires de Donat, sans qu'il y ait besoin de supposer qu'Erchanbert et les autres avaient lu Virgilius Maro pour cela. Il faut cependant tenir compte

58. « Corpus autem dicitur quidquid tangitur et videtur. Etsi utrumque simul non continuerit, per alterum corpus nominatur. Et hoc nomen compositum esse dicunt, hoc est 'cordis pus' ; aliter simplex, et de corruptibilitate dicitur ». B. LÖFSTEDT, *Ars Ambrosiana, Commentum anonymum in Donati partes maiores*, Turnhout, 1982 (CCSL 33C), p. 6, 26-29, cité par L. HOLTZ, *art. cit.* p. 176.

59. Cf. L. HOLTZ, *art. cit.* p. 176. Ce procédé de découpage des mots rejoint d'ailleurs la *scinderatio fonorum* de Virgilius Maro, qui permet des jeux de mots visant à dégager l'essence du mot (ex. : MAgna REs > mare). Cf. M. AMSLER, *Etymology and Grammatical Discourse...*, p. 204-205, V. LAW, *Wisdom, Authority and Grammar* p. 84 sq., ead., *Grammar and Grammarians in the Early Middle Ages* p. 230-32.

60. Voir sur les sources de Virgilius Maro V. LAW, *The Insular Latin grammarians* p. 48 et L. HOLTZ, *art. cit.* p. 176.

61. Cf. L. HOLTZ, *art. cit.* p. 177 n. 3 de p. 176.

62. Cf. V. LAW, *Grammar and Grammarians in the Early Middle Ages* p. 225 sur les citations fantaisistes de Virgilius Maro.

de l'expression *latinitas philosophica*, typique de Virgilius Maro : selon lui, c'est dans cette *latinitas* que *pus* signifie *custodia*. Virgilius Maro décrit en effet (*Epit.* VI 113-120) un système complexe de douze latinités, chacune possédant son propre vocabulaire⁶³, la première d'entre elles correspondant au latin commun, les onze autres à la *latinitas inussitata*⁶⁴. En outre, la « latinité philosophique » lui sert fréquemment à contrebalancer l'étymologie ordinaire d'un mot à l'aide d'une autre explication⁶⁵. La formule, ici appliquée à *pus*, est certes caractéristique de Virgilius Maro : elle ne garantit pas pour autant que celui-ci soit l'inventeur du sens de *custodia* ; il a pu, en revanche, ajouter sa formule habituelle à la glose qu'il a trouvée, afin de rendre compte du sens surprenant dont avait été affublé le mot *pus* dans le commentaire dont il s'inspirait⁶⁶. Il est en effet significatif de voir que les manuels de comput dérivés de Virgilius Maro (2-3) reprennent la formule de *latinitas philosophica*, mais qu'aucun des commentaires de Donat ne le fait. Ceci suggère que les commentaires de Donat évoluent peut-être, du moins sur ce point, sans apport de Virgilius Maro. Il serait ainsi possible que le passage de Virgilius Maro ne soit alors qu'un reflet, et non la source, du sens pris par *pus* dans les commentaires contemporains de Donat (on notera à cet égard que le reste de la définition de *corpus* par Virgilius Maro n'apparaît pas, mais ceci peut être dû au fait que la fin du passage est difficilement interprétable). Comme le rappelle L. Holtz, « tous ces auteurs sont liés, du VII^e au IX^e siècle, et ont des sources communes, dont la plupart ont disparu⁶⁷ ».

63. Cf. V. LAW, *The Insular Latin grammarians* p. 42.

64. Cf. V. LAW, *Wisdom, Authority and Grammar* p. 53-54.

65. Cf. V. LAW, *The Insular Latin grammarians* p. 43 ; ead., *Wisdom, Authority and Grammar* p. 55, p. 93-sq.

66. L'autre occurrence de *pus* chez Virgilius Maro (*Epit.* V 11 p. 58) ne donne pas de commentaire sur le sens du mot : « Sunt multa nomina quae nominativo tantum contenta ceteris cassibus privantur, ut *pus rogs als muls* ».

67. L. HOLTZ, *art. cit.* p. 178.

3. La diffusion dans les manuels de comput et les commentaires grammaticaux

À partir du IX^e siècle, on retrouve le nouveau sens de *pus* greffé dans plusieurs passages clefs, toujours identiques. En premier lieu, on le rencontre dans l'étymologie de *tempus*, dans deux manuels de comput de la première moitié du IX^e siècle (2 et 3), le second, celui de Pacificus de Vérone, littéralement inspiré du premier. Il est à noter que Virgilius Maro ne donne pas cette étymologie de *tempus*⁶⁸, donc qu'il ne rapporte pas *tempus* à *pus*. L'étymologie donnée par Virgilius Maro est d'ailleurs reprise par un manuel de comput qui a été daté de 658⁶⁹, signe qu'à cette date l'étymologie de *tempus* par *pus* ne circulait pas encore dans ce contexte.

Le nouveau sens de *pus* s'installe d'autre part massivement dans des commentaires grammaticaux, selon une chronologie que l'on tentera plus loin de préciser, phénomène qui se fait jour au moment où les longs commentaires de Pompeius et Sergius sont progressivement remplacés par les commentaires de maîtres carolingiens, Murethach, Sedulius, Erchanbert, Remi⁷⁰. La première greffe s'opère, on l'a vu, dès le VII^e s. dans les gloses du passage de Donat qui donne une définition du nom comportant le mot *corpus* (Mai. II 2 p. 614, 2 : *nomen est pars orationis cum casu corpus aut rem proprie communiterve significans*, cf. aussi Min. 2 p. 585, 7). C'est ce mot *corpus* qui, décomposé en *cor* + *pus*, va donner lieu à l'installation de la glose sur *pus* (voir ainsi 4a, 6a, 7a). La seconde greffe se rencontre dans les gloses au chapitre 7 du livre II de l'*Ars Maior* de Donat : le grammairien antique y mentionne en effet *pus* parmi les noms neutres toujours utilisés au singulier (*semper singularia generis neutri, ut pus...*, Holtz p. 623, 4 = Keil p. 376, 27) : ce passage donne lieu aux gloses citées en 4b, 6b, 7b... A côté de ces deux greffes sur Donat se rencontrent trois autres implantations de cette interprétation de *pus* : c'est cette fois dans les marges des traités de Priscien qu'on les trouve, l'une à

68. Cf. *Epit.* XI 5 : «Tempus a temperamento nomen accepit, eo quod diebus mensibus annis frigore aestateque temperatur sive quod uniuscuiusque spatium separatim temperatum est».

69. Cf. D. Ó CRÓINÍN, *art. cit.* p. 21 et 22.

70. V. LAW, *Grammar and Grammarians in the Early Middle Ages* p. 60.

propos d'un passage des *Institutiones grammaticales* (IG 6, 88 GLK II p. 275, 9⁷¹, textes 5, 11, 13a, 13b), deux autres sur l'*Institutio de nomine et verbo* (GLK 3, 445, 28, textes 7e, et 446, texte 7f), traité qui a connu une grande diffusion dans le haut Moyen Âge. Les premiers commentaires à recevoir cette interprétation de *pus* sont vraisemblablement ceux de l'*Ars Maior* de Donat, puisque *pus* y sert à rendre compte du mot *corpus*, employé par Donat dans la définition du *nomen*. De là, le sens de *pus* passe par contamination dans les autres commentaires et gloses citées supra.

Dans le détail, il est difficile de reconstituer les débuts de ce phénomène, puisque l'on n'en a aucun témoin entre Virgilius Maro et Erchanbert, et que le second est un personnage pratiquement aussi mal connu que le premier. Le grammairien Erchanbert, que l'on renonce généralement à identifier avec l'évêque de Freising du même nom⁷², est l'auteur d'un *Tractatus super Donatum*, c'est-à-dire d'un commentaire sur l'*Ars minor* et l'*Ars maior* de Donat considéré comme le plus ancien texte de ce genre à avoir été composé dans le royaume de Franconie orientale⁷³. Il reste aujourd'hui quatre manuscrits du *Tractatus*, tous copiés en Bavière (et conservés aujourd'hui à Munich), qui a connu un succès durable, mais pratiquement sans sortir de Bavière. Un seul manuscrit (Clm 14846) transmet apparemment le texte dans l'état où Erchanbert l'a écrit, les trois autres sont interpolés⁷⁴. La datation du *Tractatus super Donatum* (avant 842-56) est fixée par la date de la grammaire

71. « Similiter 'pus' non habet in usu genitivum, ne, si 'puris' diceretur, esset quantum ad eandem scripturae dubitatio, utrum dativus esset pluralis a puro 'puris', an genitivus singularis ab eo quod est 'pus' quod indeclinabile est ». *Pus* est également cité en IG 5, 69 p. 184, 15 avec *fas*, *nefas* et *ir* parmi les *aptota* (noms qui ne se rencontrent qu'au nominatif).

72. L'évêque Erchanbert de Freising est connu par une lettre conservée dans le ms. Munich Clm 6382 éditée dans MGH Epist. V 23 p. 338. Cf. F. BRUNHÖLZL, *Histoire de la littérature latine du Moyen Âge. 1/2: L'époque carolingienne*, Turnhout, 1991, p. 291-92. Les discussions sur l'identité d'Erchanbert sont rappelées par C. JEUDY, « Erchanbert of Freising », *Lexicon Grammaticorum, Who's who in the History of World Linguistics*, éd. H. Stammerjohann, Tübingen, 1996, p. 279.

73. BRUNHÖLZL, *op. cit.* p. 123. Sur les sources d'Erchanbert, cf. M. MANITIUS, *Geschichte der lateinischen Literatur des Mittelalters*, I, Munich, 1911, p. 492, et W. W. CLAUSEN, *Erchanberti Frisingensis tractatus...*, p. VII-XIX.

74. V. LAW, « Erchanbert and the Interpolator. A Christian « *Ars minor* » at Freising (Clm 6414) », *History of Linguistic Thought in the Early Middle Ages*, éd. V. Law, 1993, p. 223-43, et spéc. p. 225.

de Raban Maur qui utilise, pense-t-on, le *Tractatus* d'Erchanbert, ce qui était d'autre part compatible avec la chronologie de l'évêque de Freising. Toutefois, il nous semble que la datation de la grammaire d'Erchanbert serait à revoir.

Il est clair qu'Erchanbert recueille dans son commentaire de Donat des gloses préexistantes, ce que souligne la contradiction entre les textes 4a et 4b : d'un côté Erchanbert affirme que *corpus* vient de *cor + pus*, de l'autre il donne cette étymologie puis signale qu'il faut lui préférer celle d'Isidore, qui fait venir *corpus* de *corrumpo*⁷⁵. D'autre part, le *terminus ante quem* fourni par la grammaire de Raban Maur apparaît plus qu'incertain, car cette attribution est en fait sujette à caution⁷⁶ ; et une parenté de gloses ne suffit pas de toute façon à établir une filiation⁷⁷. Si donc Erchanbert n'est pas évêque de Freising, si son *Tractatus* n'a pas inspiré une grammaire dont il faudrait de plus retirer la paternité à Raban Maur, il apparaît que rien ne retient plus le texte dans la première moitié du IX^e siècle. Une notation relevée dans une liste de livres de Glastonbury prend alors tout son intérêt : la liste de livres de John Leland (1503?-1552) contient en effet l'entrée *Grammatica Erkenberti diaconi ad Theotmarum episcopum*. Parmi les différents évêques qui ont porté le nom de Theotmar, Theotmar de Salzburg, consacré en 873 et mort en 907, paraît être le plus proche chronologiquement⁷⁸.

Si l'on revoit donc les dates des trois premières occurrences, celle d'Erchanbert et de Raban (?), il se forme un ensemble cohérent de quatre textes ou auteurs, Erchanbert, le Ps.-Raban, Sedulius, Remigius qui se rattachent plutôt à la seconde moitié voire au

75. W.M. LINDSAY, *Isidori Hispalensis Episcopi Etymologiarum sive originum libri XX*, Oxford, 1911, XI 1, 14.

76. Cette attribution se fonde en réalité sur des mentions faites par d'anciens catalogues de Fulda, que l'on a rapprochées d'une *Excerptio de arte grammatica Prisciani* qui nous est parvenue sous le nom de Raban, sans tradition manuscrite, par l'intermédiaire de l'édition imprimée de Pamèle (Cologne, Colvener, 1627), celle qui est reprise dans la PL. Cf. BRUNHÖLZL, *op. cit.* p. 89. Sur cette grammaire, cf. P. LEHMANN, *Erforschung des Mittelalters* III, 1960, p. 205-206.

77. Voir les parallèles relevés par W.V. CLAUSEN en introduction à son édition.

78. V. LAW, « Erchanbert and the Interpolator. A Christian « Ars minor » at Freising (Cm 6414) », p. 238 n. 3. Cf. aussi sur la datation basse d'Erchanbert, L. HOLTZ, *Donat et la tradition de l'enseignement grammatical. Etude sur l'Ars Donati et sa diffusion (IV^e-IX^e siècle) et édition critique*, Paris, 1981, p. 440.

dernier tiers du IX^e siècle. On observe d'ailleurs une ramification immédiate de la notice sur *pus* en plusieurs courants concomitants.

Le premier indice est fourni par les variations des positions sur l'étymologie à donner au mot *corpus* : faut-il faire dériver ce mot de *corrumpo* comme le dit Isidore de Séville⁷⁹ ou de *pus* ? Commentant Mai. II 2 (texte 4a), Erchanbert donne sa préférence pour la racine *pus*, opinion contredite un peu plus loin à propos de Mai. II 7 (texte 4b), qui examine les deux positions et tranche en faveur de l'étymologie isidorienne. Si Erchanbert recueille aveuglément des gloses contradictoires sans tenter de les harmoniser, il n'en va pas de même pour Sedulius Scottus, qui rétablit une cohérence en choisissant une des deux étymologies et en s'y tenant : alors qu'Erchanbert (4b) et Raban (5) signalent avec des réserves que pour certains (*ut quidam volunt*) *corpus* est dit *quasi cordis custodia*, mais qu'il vaut mieux y voir (*sed rectius est* pour Erchanbert, *quod melius est* pour Raban) la traduction du fait que le corps peut se corrompre, on retrouve exactement le même balancement (*ut quidam volunt ... sed quod melius est*) mais avec des valeurs inversées chez Sedulius Scottus (6a-6b), qui a choisi de privilégier l'explication de *corpus* comme *cordis pus/custodia*. On retrouve la même inversion chez son contemporain Remi d'Auxerre (7a) : *ut quidam putant* vaut pour l'opinion quasi rejetée (*corpus* vient du fait que le corps se corrompt), *quod melius est* annonce l'étymologie privilégiée *cordis custodia*. Il est d'ailleurs intéressant, et on y reviendra plus loin, de voir Remi adopter la position inverse dans la version postérieure de son commentaire de Donat (7d). Jean de Gênes, qui expose aussi, bien plus tard, les deux étymologies possibles de *corpus*, émet une réserve sur l'explication par *cor* et *pus* en signalant qu'il s'agit davantage d'une *etymologia* que d'une *compositio* (18a), suivant en cela Hugutio de Pise (16a).

On observe une autre ligne de fracture chez ces grammairiens à propos des citations employées : on a vu que les illustrations 2, 3 et 4 ne l'étaient guère que par Remi et Sedulius. Cependant la première citation circule également dans ces milieux, avec des variantes. Si aux origines de la première citation, il y a bien une déformation de la formule *aliis pereuntibus solus evadit*, il est clair

79. *Etymologiae*, éd. cit. XI 1, 14.

qu'Erchanbert et les gloses des *Etymologies* (textes 4a et 10) en donnent une version plus proche que Remi, qui substitue (7d), comme Virgilius Maro, des *fratres* aux *alii*.

Il est intéressant de voir Remi d'Auxerre faire la synthèse de ces différents courants dans sa seconde version du commentaire de Mai. II (texte 7d), destiné aux étudiants plus avancés⁸⁰. Il règle tout d'abord la question de l'origine du mot *corpus* en revenant à l'étymologie isidorienne, puis cumule deux citations, «*et extraxit eum Abdemeleg de pure*», qu'il avait déjà employée (cf. texte 7b), et une version de celle de Virgilius Maro et Erchanbert (*positis fratribus in pure*, qui ne lui est pas suggérée par la lecture d'Erchanbert puisque nous avons vu que ce dernier donne la variante avec *alii* (si du moins il ne circulait pas d'exemplaires du *Tractatus* d'Erchanbert donnant une autre version de la citation, ce dont on ne saurait être sûr).

4. Une longue survie lexicographique

À partir de cette situation privilégiée dans les commentaires grammaticaux, le sens de *pus* ne peut que connaître une large diffusion, en particulier dans le monde de la lexicographie, si liée, par le biais de l'étymologie, à la sphère de la grammaire. On ne retrouve pas en effet, dans les étymologies de *tempus*, de référence au sens de *pus = custodia*.

Le premier glossaire à reprendre à son compte le sens de *pus* est à notre connaissance le *Vocabularium* de Papias (seconde moitié du XI^e siècle). Il le fait d'ailleurs à trois reprises, à propos des mots *corpus* et *puer* (textes 11a-11b), ainsi que *pus* lui-même (texte 11c), où la mention marginale «Prisc.» signale que Papias emprunte ici à des commentaires de Priscien. Le sens donné à *pus* dans cette entrée spéciale est *veneris custodia*, mais il est vraisemblable que *veneris* est une corruption d'une marque de génitif *-uris* et qu'il faille lire en réalité «*pus, -uris custodia est*». On ne connaît en tout cas pas d'autre attestation de ce sens, ce qui indique que la confusion véhiculée par le glossaire de Papias n'a pas été

80. Cf. C. JEUDY, «Remi d'Auxerre et le livre II de l'*Ars Maior* de Donat», *art. cit.*

reprise. On trouve toutefois un autre exemple de flottement dans le *Vocabularium Bruxellense* (texte 13), qui donne à *pus* le sens de *cordis venenum*. Il est difficile de savoir si cette erreur est un écho de celle de Papias, ou si elle s'est produite dans le traitement de la source : dans *Mai*. II 7, le mot qui suit immédiatement *pus* est *virus*, rendu dans les commentaires par *venenum*⁸¹. Là non plus, nous n'avons pas repéré d'autre attestation de ce sens. On rencontre d'autre part le terme *pus* avec le sens de *custodia* dans la quasi-totalité des lexiques postérieurs : les *Derivationes* d'Osbern de Gloucester (mi XII^e siècle, texte 15a), celles d'Ugutio de Pise (17b), la *Versio metrica Corrogationum Promothei* d'Alexandre Neckam (18), le *Graecismus* d'Évrard de Béthune (ca 1200, textes 19a-19b), la *Summa* de Guillaume Brito (mi XIII^e siècle, texte 20), le *Catholicon* de Jean de Gênes (achevé en 1286, textes 21a-21b-21c) et ses dérivés *Abbavus* et *Aalma* (24-25), puis le glossaire anonyme de Montpellier (XIV^e siècle, texte 22), le *Dictionarius* de Firmin Le Ver (ca 1440, n° 27), le *Conflatus Vocabulorum*, la *Gemma*, le *Teuthonista* et le *Vocabularius Ex Quo* (textes 28 à 31), etc. On en rencontre aussi des échos dans la glose du *Graecismus* dans son état du XIV^e siècle (23a-23b).

Les XI^e et XII^e siècles marquent d'autre part une étape dans l'histoire du mot *pus* : ils correspondent à l'époque où *pus* fait son entrée dans les grands glossaires (Papias, Osbern, Ugutio), mais sans que l'accompagne aucune des quatre citations qui étayaient jusque là le sens de *custodia*, qui n'a apparemment plus besoin d'être démontré. L'enregistrement de ce sens du mot pose cependant un problème classique d'homonymie, puisqu'il faut bien le distinguer du sens antique de « pus, putréfaction ». C'est ce qui motive la mise au point de vers différentiels, comme c'est souvent le cas à partir du XII^e siècle, qui viennent prendre la place, dans les notices consacrées à *pus* au sens de *custodia*, des quatre citations employées du VII^e au IX^e siècle pour appuyer ce sens. Destinés à faciliter la mémorisation de la différence entre *pus* déclinable (*custodia*) et *pus* indéclinable (*putredo*), ces vers sont attestés pour la première fois chez Alexandre Neckam (texte 18), et sont repris par Guillaume Brito (20) et par le glossaire de Montpellier qui s'en

81. Cf. par exemple Erchanbert, éd. W.V. CLAUSEN, *éd. cit.*, p. 78, 16.

inspire (21), dans le *Catholicon* (21c) et ses dérivés (*Abbavus* et *Aalma*, 24-25), dans plusieurs traditions du *Vocabularius Ex quo* (31), ainsi que dans la glose du *Graecismus* dans son état du XIV^e siècle (23b).

Pus figure dans ces lexiques avec des genres très variables selon les glossaires qui le mentionnent. Pierre Hélie le donne ainsi pour masculin (14a), Jean de Gênes et Firmin Le Ver en font un mot féminin (19c, 22), alors que dans le *Vocabularius Ex Quo*, *pus* appartient au genre neutre (26). Cette instabilité est liée au fait que *pus* est un mot de glossaire, qui ne sert (presque) jamais. À partir du XIV^e siècle, le sens de *custodia* reçoit progressivement des traductions vernaculaires adaptées, « garde » dans les glossaires *Abbavus* et *Aalma* (textes 24-25), puis dans le *Dictionarius* de Firmin Le Ver (texte 27), « guarda » dans le glossaire de Tolède (texte 26), « een hoede » dans le *Conflatus* (texte 28), « bewaryng » dans le *Teuthonista* (texte 30).

On remarquera également que le sens donné à *pus* se met à influencer à partir du XI^e siècle l'étymologie du mot *puer*, le *puer* étant « celui qui est gardé en *custodia* » (*pus*) jusqu'à l'âge adulte (textes 11b, 14c, 15b, 16a, 16b, 19a, 21b, 23a, 23b). Il est toutefois remarquable que l'on n'enregistre quasiment jamais de rapprochement avec d'autres mots, en particulier avec ceux de la famille de *purus* : *Hugutio* est en effet le seul à établir, et de façon modeste, un lien entre ces deux mots, en traitant de *pus* sous la racine *purus*.

Enfin, le caractère purement lexicographique du mot fait qu'il se retrouve affecté du sens de *mors* dans le *Liber praefigurationum* contenu dans le ms. Paris, BnF lat. 1956, sens plus proche d'ailleurs de son sens premier : « *Sic in pus (glos. mortem) regis, non in ius, vinea transit. / Pus dico plane : perit hinc rex cum Iezabele*⁸² ».

Que le sens de « garde » remonte ou non à Virgilius Maro et à sa « latinité philosophique », ou qu'il ait même été emprunté par celui-ci à un commentaire antérieur, cette invention a connu une fortune durable, répercutée et amplifiée par des commentaires

82. F. DOLBEAU, « Un poème médiolatin sur l'Ancien Testament. Le *Liber praefigurationum Christi et Ecclesie* », *Lectures et relectures de la Bible. Festschrift P.-M. Bogaert*, éd. par J.-M. Auwers et A. Wénin, Leuven, 1999 (Bibliotheca Ephemeridum Theologicarum Lovaniensium CXLIV), p. 367-391, ici III 616-617.

grammaticaux et des glossaires jusque dans la latinité tardive. Il était d'ailleurs inévitable que le sens nouveau de *pus* émerge dans des textes littéraires, ce qui finit par se produire dans une *Passio sancte Katerine* :

Talibus auditis, legis iurisque peritis
Rex non blanditur, sed cordis pus aperitur⁸³.

Anne GRONDEUX - Colette JEUDY
CNRS (IRHT) - Paris

83. A.P. ORBAN, Ricardus quidam, *Passio sancte Katerine* ('*Ut super omne melos*'), 1992 (CCCM 119) p. 165-259, ici 3, 429. La passion, datée entre 1135 et 1300, est conservée dans un manuscrit unique, Cambridge, Corpus Christi College 375 (XIII^e siècle), cf. *ibid.* p. 161-163.